La professeur Sophie CAILLAT-ZUCMAN renouvelée dans ses fonctions de présidente du conseil d'administration de l'Agence de la biomédecine

Mis à jour le 14.06.2018

Par décret du Président de la République en date du 11 juin 2018, la professeur Sophie CAILLAT-ZUCMAN est reconduite à la présidence du conseil d'administration de l'Agence de la biomédecine, pour une durée de 3 ans. Nommée à ce poste en juin 2015, elle succédait alors à l'hématologiste Mauricette Michallet.

Née en 1958 et titulaire d'un DEA d'immunologie et d'un doctorat d'Etat de médecine, Sophie Caillat-Zucman est professeur en immunologie à l'Université Paris-Diderot depuis 2011. Elle est également chef de service du laboratoire d'immunologie et d'histocompatibilité de l'hôpital Saint Louis et chef du département d'immunologie de Saint Louis / Robert Debré depuis 2015. Par ailleurs, elle dirige depuis 2014, une équipe de recherche de l'INSERM sur l'immunité innée chez l'enfant.